

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SNADMSA
DU 20 JUIN 2018**

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 13 MARS 2018

Le procès-verbal du Conseil d'Administration SNADMSA du 13 mars 2018 est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil et sans remarques.

2. POINT SUR LES ADHESIONS

Nouvelles adhésions :

- Nadine COURSIN, Sous-Directrice à la MSA Ardèche Drôme Loire,
- Catherine LAMOUR, Agent Comptable à la MSA Côtes Normandes,
- France JANUEL, Directrice Adjointe à la MSA Ardèche Drôme Loire,

De nouveaux Agents de Direction ont été nommés :

- Charline LE DANTEC, Sous-Directrice MSA Limousin, au 1^{er} juillet 2018,
- Patricia SORIN, Sous-Directrice MSA Poitou, au 1^{er} juillet 2018,
- Jasmine HERNANDEZ, Sous-Directrice MSA Bourgogne, nommée le 4 juin 2018,
- Cyrille PLUS, Sous-Directeur MSA Ardèche Drôme Loire, au 1^{er} juin 2018,
- Carole LO CLEMENT, Sous-Directrice MSA du Languedoc.

Des contacts sont à établir avec ces nouveaux collègues qui viennent pour l'essentiel du réseau du Régime Général.

3. POINT DE SITUATION SUR LA REPRESENTATIVITE SYNDICALE

- Rappel de la contestation de l'arrêté du 10 novembre devant la Cour Administrative d'Appel de Paris avec dépôt début janvier et examen à la rentrée.
→ Argumentation : Loi 2015 et décision SNPMA, arrêté du Conseil d'Etat du 24 novembre 2017.
- Nouvel arrêté de représentativité pour le RSI, le 6 mars 2018. Un seul arrêté pour les 3 conventions collectives. Contestation devant la Cour Administrative d'Appel.
- Le 8 juin 2018 : nouvel arrêté de représentativité pour les 2 conventions collectives Praticiens et Agents de Direction qui abroge celui du 10 novembre. Ce nouvel arrêté vise à considérer une seule branche au sein du Régime Agricole et ce, malgré 3 conventions collectives (cela clôture temporairement l'absence de représentativité pour la convention collective Praticiens). Cet arrêté correspond à une volonté clairement exprimée par la DGT, de simplifier et limiter le nombre de branches.

Cette situation a pour conséquence :

- de fragiliser notre action actuelle auprès de la Cour Administrative d'Appel de Paris ;
- de devoir engager un nouveau recours pour contester ce nouvel arrêté de représentativité avec de nouveaux délais.

Notre Cabinet de Conseils nous indique qu'il est important de poursuivre notre action avec l'argument supplémentaire de procéder à une fusion de représentativité.

Le Conseil d'Administration valide le principe d'un nouveau recours.

4. ACTUALITE SYNDICALE

- **Réflexion sur les attendus de la fonction d'Agent de Direction.**

À l'instar du Régime Général, le Conseil a échangé sur le contexte de l'exercice des fonctions :

- Les contraintes sont à utiliser comme opportunités (utilisation de marges de manœuvre au service de l'innovation) ;
- Notre statut doit renforcer l'exemplarité.

- **La négociation de l'évolution de la convention collective du Régime Général doit être analysée ;**

- Accompagnement à la prise de fonction ;
- Le détachement,
- La cessation de fonction à l'initiative de la Caisse Nationale,
- La protection juridique concernant les mesures financières (mobilité, double résidence...). Ces mesures demeurent égales ou inférieures à notre Convention Collective.

- **Nominations à la CCMSA :**

- Si le Conseil d'Administration salue la nomination de François-Emmanuel BLANC, nouveau Directeur Général de la CCMSA, il reste néanmoins surpris par les messages du Président qui soutenaient un candidat interne. Cette nomination pose la question des processus.
- Congédiement d'André RICARD. Si le CA n'a pas à se positionner sur le fond, il trouve inacceptable la forme (aucune prévenance en amont). Un message de soutien sera prochainement adressé à André RICARD au nom du Conseil d'Administration.

- **Nominations dans le réseau :**

- Le SNAD constate de nombreuses nominations de collègues issus du Régime Général à des fonctions de Sous-Directeur ou Directeur Général. Il reste important de porter attention aux candidats internes, en constatant une faiblesse du « vivier ». Pour les nouveaux collègues, un dispositif d'accompagnement et de coaching est à développer au regard des spécificités du Régime Agricole.

- **CPM du 7 juin**

La CPM avait pour Ordre du Jour l'examen du « bilan social » Agent de Direction et l'attribution du point Article 19.2

5. PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 18 SEPTEMBRE 2018

La prochaine AG se déroulera sans la présence de François-Emmanuel BLANC, retenu à l'EN3S. Un moment sera prévu pour diffuser un message de soutien à Michel BRAULT.

Au-delà de l'actualité syndicale, une table ronde sera organisée avec une animation assurée par Isabelle GUEGADEN-MOREAU et Etienne LE MAUR, et avec le témoignage de Katie HAUTOT, Stéphane ANTIGNY et Fabrice CHARTIER.

Cette table ronde traitera de la mission de l'exercice de nos fonctions à la MSA par des collègues du Régime Général, et intégrera la réflexion d'une prise de fonction et des besoins d'accompagnement. À ce titre, il est décidé de recueillir le témoignage d'une collègue issue de la MSA (Anne PICOUX ou autre).

La prochaine réunion du Conseil d'Administration du SNAD MSA aura lieu le 5 décembre 2018, à la CCMSA.



Le Président,
Edgard CLOEREC